



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sans-papiers

Question écrite n° 32488

## Texte de la question

Mme George Pau-Langevin interroge M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur le bilan des régularisations depuis la création du ministère. Elle souhaite connaître le nombre exact de travailleurs sans papiers qui ont pu obtenir la régularisation de leur situation administrative. Elle souhaite également savoir selon quel calcul les services du ministère ont évalué la baisse du nombre de personnes vivant clandestinement en métropole.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire est invitée à se référer au rapport communiqué au Parlement en application de l'article L. 111-10 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA).

## Données clés

**Auteur :** [Mme George Pau-Langevin](#)

**Circonscription :** Paris (21<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32488

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

**Ministère attributaire :** Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 octobre 2008, page 8735

**Réponse publiée le :** 6 janvier 2009, page 97